

Hommage à Françoise Héritier, engagée pour la non-violence

« *J'attends de Non-Violence XXI qu'elle convainque du bien-fondé de la non-violence par la force de son discours.* » (Françoise Héritier : Lettre aux donateurs n°2 – avril 2003)

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris mercredi 15 novembre le décès de Françoise Héritier le jour de ses 84 ans.

Pour ceux qui ignorent encore qui elle est ou qui n'ont pas d'idée précise de l'œuvre qu'elle laisse derrière elle, Françoise Héritier était à la fois anthropologue, ethnologue, membre du Collège de France (où elle a succédé à Claude Lévi-Strauss) et une militante féministe infatigable.

François Marchand, coprésident de Non-Violence XXI, revient sur son engagement à nos côtés :

« *Françoise Héritier fut l'une des 17 personnalités fondatrices de Non-Violence XXI en 2002. En 2010, elle fut aussi la première à répondre « oui » lorsque je l'ai sollicitée en compagnie d'autres grandes figures de la non-violence afin de créer le fonds de dotation. Elle n'hésitait pas à s'engager lorsqu'elle était convaincue par une cause. La non-violence lui tenait profondément à cœur. Plutôt que de redire autrement son engagement pour la non-violence, je vous propose donc de lire, ou relire pour nos plus anciens donateurs, cet entretien qu'elle avait accordé en 2003 à la coordinatrice de Non-Violence XXI.* »

Non-Violence XXI vous recommande ces deux ouvrages majeurs qui témoignent du travail effectué par Françoise Héritier sur le thème de la violence et qui permettent de comprendre son engagement non-violent :

- *Séminaire de Françoise Héritier. De la violence I*, Odile Jacob, 1996.

Comment la violence se met-elle au service de la religion ? Quel usage politique peut-on faire de la cruauté ? Par quels biais les logiques de haine aboutissent-elles au massacre de populations entières ? Telles sont quelques-unes des questions que Françoise Héritier et ses invités se sont posées en 1995, au cours du séminaire qu'elle anime au Collège de France.

A travers des réflexions sur la situation en Colombie, l'épuration ethnique en ex-Yougoslavie, le génocide des rwandais tutsi, mais aussi la Bible, le droit musulman, la médecine, le pouvoir... Ce livre privilégie une approche pluridisciplinaire pour tenter de cerner et de comprendre un phénomène qui fait parfois basculer des sociétés dans la folie destructrice.

- *Séminaire de Françoise Héritier. De la violence II*, Odile Jacob, 1999.

Le sacrifice est-il un meurtre ? À quoi sert la douleur infligée ? Quelles sont les limites du pacifisme et de la non-violence ? Telles sont quelques-unes des questions que pose ce livre à travers des réflexions sur la torture politique, les mises à mort publiques, mais aussi le statut de l'animal, le sacrifice de soi ou des autres, la vendetta et le bouc émissaire, la haine en bande organisée. C'est la genèse de l'intolérance violente qu'il tente de décrire, pour servir de préalable à une éthique universelle.

Françoise Héritier est professeur honoraire au Collège de France, où elle a dirigé le Laboratoire d'anthropologie sociale. Elle a publié *Les Deux Filles et leur mère* et *Masculin/Féminin I et II*.

Avec les contributions de Jackie Assayag, Henri Atlan, Florence Burgat, Philippe Descola, Michael Houseman, David Le Breton, Pierre Pachet, Angela Procoli, Lucien Scubla, Jacques Semelin, Jean-Pierre Winter, Margarita Xanthakou.

Parce que faire un don c'est agir, agissez :

<http://nonviolence21.org/index.php/faire-des-dons/donner-en-ligne>

Hommage à Françoise Héritier, engagée pour la non-violence



Françoise Héritier, anthropologue, est professeure au Collège de France et directrice d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Ses publications les plus récentes : « Les Deux sœurs et leur mère. Anthropologie de l'inceste » (Paris, ed. Odile Jacob, 1994), « Masculin/Féminin. La Pensée de la différence » (Paris, ed. Odile Jacob, 1996) ; Masculin/Féminin II, Dissoudre la Hiérarchie, Paris, ed. Odile Jacob, 2002.

Comment, dans votre vie privée ou professionnelle, avez-vous été sensibilisée à la non-violence ?

En 1995, j'ai organisé au Collège de France un séminaire public sur la violence. J'ai pris conscience que pour être efficace, la violence doit s'adresser à un public. C'est ce que j'appelle « le théâtre de la cruauté ». Que ce soit la torture ou la violence insurrectionnelle, elle s'exerce avec l'idée qu'il y a un public pour la voir et lui donner sens. J'ai réalisé alors que l'on pouvait utiliser ce même théâtre de la cruauté, et y retourner cette force, pour mener l'action non-violente. Devant un large public, le plus large possible, sur cette agora où s'exerce habituellement et si souvent la cruauté, la non-violence trouvera son sens avec une efficacité décuplée.

Qu'en est-il de la violence exercée dans le domaine privé ?

D'un point de vue personnel et dans mon travail, je m'intéresse plus particulièrement à la violence exercée contre les femmes. Dans le cadre de la guerre, la violence s'exerce de la manière la plus insidieuse à travers les corps des femmes. On a pu le voir à de nombreuses reprises, lors de la guerre d'Espagne, en ex-Yougoslavie ou en Afrique : le corps de la femme est considéré comme un territoire de l'ennemi à conquérir. En Inde, on trouve des exemples où il est même devenu un lieu d'inscription vivant, au sens propre.

Or, la violence faite aux femmes est sous-estimée. J'ai pu ainsi noter dans « *Masculin Féminin* » qu'il y a en Espagne plus de femmes tuées par leurs maris que de morts dues aux actions de l'ETA. Les médias et l'opinion publique ne parlent ou n'entendent parler que des deuxièmes ! Cette violence n'est pas traitée ou désignée comme un problème politique car elle s'inscrit dans un modèle archaïque de domination, scellé dans nos esprits.

Comment casser ce modèle ?

Par l'éducation bien sûr. Et en développant ou en mettant en place des méthodes d'action non-violentes. Le « boycott publicitaire » contre l'utilisation systématique du corps de la femme comme objet, en est un exemple concret. Dans le domaine privé, la première réponse non-violente qui s'impose à la violence conjugale, c'est d'abord la fuite. Dans ce domaine, il existe en France des commissions qui font s'exprimer l'agresseur. Dans ce cas, si elles font probablement un travail important, il ne faut pas oublier qu'il existe toujours une victime et un bourreau. La non-violence a pour objectif de sortir l'individu de l'état de *sidération*, à savoir l'étonnement et la terreur, dans lequel la violence le fige.

Qu'attendez-vous de Non-Violence XXI ?

Sa réussite viendra de sa capacité à dissocier auprès du public, les notions de violence et de force. La force, notamment celle du droit, peut s'exercer par la contrainte : elle n'en est pas pour autant une violence.

La non-violence est un concept qui reste peu connu ou mal compris. On le confond notamment souvent avec le pacifisme. C'est bien sûr un contre-sens. Par ailleurs, l'exemple « par excellence » de l'action non-violente, celui de Gandhi, a pu instaurer dans les esprits l'idée qu'elle est le propre d'une culture qui ne serait pas occidentale. Il faut donc faire entrer la non-violence dans notre culture.

J'attends donc de Non-Violence XXI qu'elle convainque du bien-fondé de la non-violence par la force de son discours.

Propos recueillis par Anne-Isabelle Legeay.

Parce que faire un don c'est agir, agissez :

<http://nonviolence21.org/index.php/faire-des-dons/donner-en-ligne>